

Les universités se lancent dans les cours gratuits en ligne

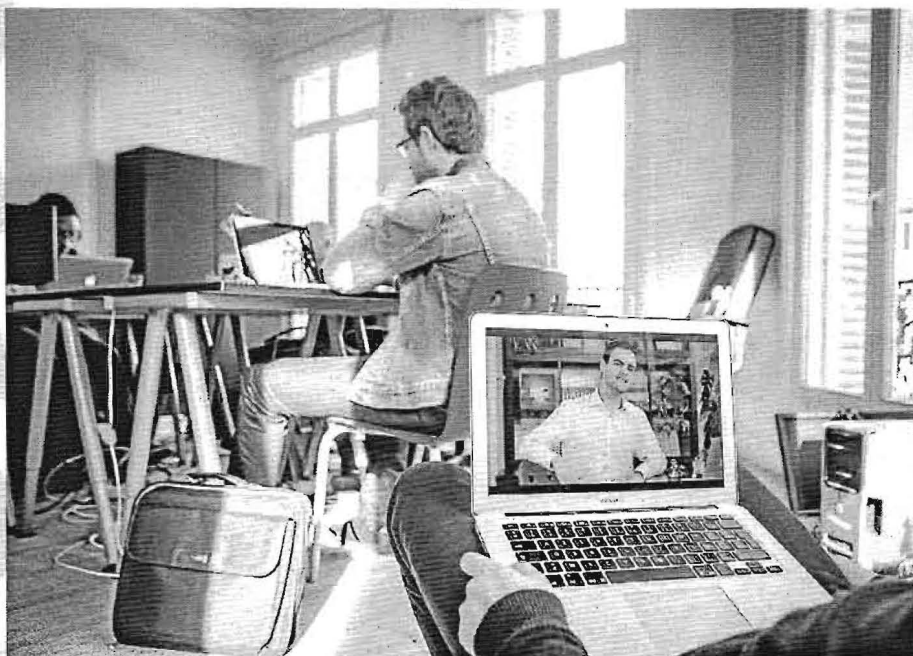
ENSEIGNEMENT

Des cours d'HEC, de Centrale ou d'universités seront accessibles à tous dès janvier.

Marie-Christine Corbier
mccorbier@lesechos.fr

« On ne peut pas rester à la remorque d'autres. » Pour faire face au développement de plates-formes comme Coursera et edX aux Etats-Unis ou FutureLearn au Royaume-Uni, la ministre de l'Enseignement supérieur, Geneviève Fioraso, a lancé hier le projet « France université numérique ». Au cœur de celui-ci : la première plate-forme nationale de MOOC (massive open online courses), autrement dit des cours en ligne ouverts et massifs (CLOM). On retiendra l'appellation « MOOC », a précisé Geneviève Fioraso.

Dès le 28 octobre, les internautes pourront s'inscrire pour suivre des cours de mathématiques, d'histoire, de droit... conçus par une dizaine d'établissements, parmi lesquels HEC, Polytechnique, Centrale Paris ou encore les universités Bordeaux-III, Montpellier-II ou Sorbonne Paris Cité. Une vingtaine de cours démarreront en janvier. Le vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU) en charge du numérique, François Germinet, parie sur 300 MOOCS d'ici à trois ans. « En 2017, 100 % des étudiants devront disposer de cours numériques de qualité », juge Geneviève Fioraso, qui y voit un atout



Une vingtaine de cours démarreront en janvier et 300 MOOCS devraient fonctionner d'ici à trois ans. Photo Julien Faure/RÉA

pour la réussite étudiante. Ils seront, selon la ministre, l'occasion de « réduire drastiquement le nombre de cours en amphi en première année, mais pas le nombre d'enseignants ». « On pourra enregistrer toutes les interactions des étudiants et donc voir à quel moment du cours ils décrochent, ce qui permettra aux universités de s'améliorer », renchérit François Taddei du Centre de recherche interdisciplinaire (CRI).

12 millions d'euros

Concernant les moyens, 12 millions d'euros seront dégagés sur l'actuel programme d'investissements d'avenir et 500 emplois sur les 5.000 promis pour l'enseignement supérieur sur le quinquennat seront « fléchés » vers le numérique. Cela sera-t-il suffisant, au regard des dizaines

de millions de dollars levés par Udacity ou Coursera ? « Ce n'est pas assez pour transformer toutes les pratiques pédagogiques, mais c'est un début », rétorque François Germinet.

De son côté, le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique, Syntec Numérique, regrette d'avoir un « MOOC d'Etat ». « On va être coupé d'un marché, alors qu'un rapport interministériel vient de proposer la création d'une filière e-éducative, explique le responsable d'une grande entreprise. Avant de lâcher : « Mais finalement, c'est une excellente mesure, cela évitera que les données statistiques sur le comportement des étudiants ne tombent dans les mains de Google... »

